

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations  
Commission « Environnement, urbanisme et logement »

Conseil municipal du 9 mars 2015

Séance du 24 février 2015

## 16 Echange de terrains avec Oise Habitat sis rues de Normandie et du Valois

**Etaient présents les membres inscrits au tableau :**

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mmes CARLIER, JAJAN, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DUHIN, MM ASSAMTI, ATAKAYA, Mmes GOMES-NASCIMENTO, MOUSSATEN, MM DEME, AKABLI, LELONG, Mmes FAZAL, MEHADJI, SAVAS, DHOURY, MM. MONTES, BOULHAMANE, Mmes MAUPIN, M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

**Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau**

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. BOUKHACHBA

Pouvoir à

M. ABBADI

M. N'DIAYE

Pouvoir à

M. CABARET

Mme BARBETTE

Pouvoir à

Mme MEHADJI

M. FREMINE

Pouvoir à

M. BOULHAMANE

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux absents non représentés :** Mme OYONO

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- |  |    |
|--|----|
| - Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :   | 39 |
| - Nombre de conseillers en exercice :                            | 39 |
| - Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : | 38 |

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Brahim BELMHAND, maire-adjoint, expose :

Suite aux travaux de résidentialisation effectués par Oise Habitat autour de ses bâtiments d'habitations collectives sis rue de Normandie, il est apparu nécessaire de procéder à un échange foncier permettant de régulariser les limites de propriétés entre la Ville et Oise Habitat. Oise Habitat envisage de récupérer les emprises de stationnement à usage privatif et l'ensemble du terrain délimité par un cheminement existant. En contrepartie, Oise Habitat cède à la Commune l'ensemble des délaissés de terrains en nature d'espaces verts compris entre la route départementale 1016 et la rue du Valois.

Par délibération en date du 8 décembre 2014, la Commune a préalablement déclassé de son domaine public les emprises de terrains destinées à être cédées à Oise Habitat pour un usage privatif.

Cet échange sans soulte porte sur les parcelles suivantes en nature de parkings et d'espaces verts sises rue de Normandie et rue du Valois, conformément au plan de division ci-joint réalisé par le cabinet de géomètres-experts 49°Nord :

- cession par Oise Habitat des parcelles cadastrées section AZ n°115, 116, 118, 119, 122p, 287p, 284p et 69p pour une contenance totale d'environ 17.260m<sup>2</sup> ;
- cession par la Commune des parcelles déclassées du domaine public et en cours de numérotation (section AZ) pour une contenance totale d'environ 498m<sup>2</sup>.

1/2

# maintenant !

Par courrier réceptionné en date du 20 janvier 2015, la Ville a sollicité France Domaine sur l'estimation de la valeur vénale de ces terrains objets de cet échange sans soulte. Aucune réponse de France Domaine n'est parvenue à la Ville dans le délai d'un mois. Aussi, conformément à l'article L1311-12 du code général des collectivités territoriales, l'avis de France Domaine est réputé donné.

Il vous est proposé d'accepter l'échange de ces parcelles dans ces conditions et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié correspondant.

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29 et L1311-12,

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 8 décembre 2014,

Vu la saisine de France Domaine en date du 20 janvier 2015,

Vu les plans ci-annexés,

Vu l'avis de la commission « Environnement, urbanisme et logement » en date du 24 février 2015,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 38

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 5

■ Décide à l'unanimité :

**Article 1er :** d'accepter l'échange de terrains sans soulte entre Oise Habitat et la Commune portant sur les parcelles cadastrées section AZ n°115, 116, 118, 119, 122p, 287p, 284p et 69p pour une contenance totale d'environ 17.260m<sup>2</sup> cédées par Oise Habitat et sur les parcelles déclassées du domaine public et en cours de numérotation (section AZ) pour une contenance totale d'environ 498m<sup>2</sup> cédées par la Commune.

**Article 2 :** d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte notarié à intervenir par devant l'Office Notarial de Creil ainsi que tout document nécessaire pour mener à bien cette opération.

**Article 3 :** d'imputer la dépense et la recette correspondantes sur les crédits inscrits à cet effet au budget de la Ville, compte 2118/824/UR.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **11 MARS 2015**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

**DOCUMENT CERTIFIÉ EXECUTOIRE**

après dépôt en Sous-Préfecture le... 18/03/2015

et publication ou notification le... 11/03/2015

CREIL, le... 18/03/2015.....

**LE MAIRE**

**Pour le Maire et par délégation**  
**Le Directeur Général des Services**  
Philippe Rauly

Maire de Creil  
Conseiller général de l'Oise



2/2